

FICHE SYNOPTIQUE N°11

Maîtrise des consommations électriques des appareils électroménagers

Conseils

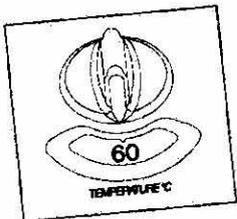
- Lorsque vous remplacerez un lave-linge ou un sèche-linge, informez-vous sur sa ou ses consommations. Souvent une étiquette vous indique combien d'électricité et d'eau consomme l'appareil.
- Choisissez un appareil d'une capacité adaptée à vos besoins, car un appareil presque vide consomme autant que le même appareil correctement rempli.

En choisissant un lave-linge de capacité moyenne (5 kg), vous pourrez toujours l'utiliser à pleine charge, le meilleur régime si l'appareil ne comporte pas de régime «économique». Par contre si l'appareil comporte un tel régime pensez à l'utiliser car il consomme moins d'eau.

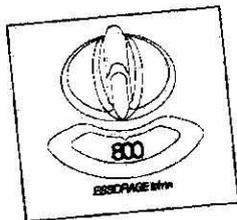
Certains appareils proposent également un programme «1/2 charge» qui adapte la quantité d'eau au poids du linge à laver. Cependant au kilo de linge ce programme est généralement plus onéreux qu'un lavage à charge normale. Il faut donc éviter d'y recourir systématiquement.

Nous vous donnons, à titre indicatif, les poids moyens des pièces les plus communes.

| | |
|-----------------------|-------------|
| peignoir de bain | 1200 g |
| serviette de toilette | 180 g |
| grand drap | 1300 g |
| drap 1 personne | 800 g |
| taie d'oreiller | 200 g |
| chemise de nuit | 180 g |
| pyjama homme | 500 g |
| pyjama enfant | 200 g |
| chemise homme | 250 g |
| chemisier | 150 g |
| torchon | 100 g |
| blouson de travail | 500 à 600 g |



- Actuellement et vu les performances accrues des appareils et l'efficacité des produits de lavage, le programme à 95°C est devenu superflu dans la plupart des cas. Il est donc possible d'opter pour les programmes à température moyenne ou faible : 60°C maximum pour le linge de maison et le linge personnel et 40°C maximum pour les vêtements ainsi que pour les textiles délicats. Il est ainsi possible d'économiser jusqu'à 35% d'électricité par lavage.



- Du bon essorage de votre linge dépendent les économies d'électricité que vous pourrez faire si vous utilisez un sèche-linge. Pour cela, il faut disposer d'un essorage rapide à au moins 800 tours/minutes avec éventuellement une seconde vitesse d'essorage à 400 tours/minute pour les textiles délicats, l'idéal étant l'essorage à vitesse réglable.
- Si vous ne disposez pas d'un local abrité et aéré, un sèche-linge est souvent indispensable. Par contre si vous disposez d'un jardin, n'utilisez cet appareil que si les intempéries le justifient.

Optez si possible pour un appareil à raccorder sur un conduit extérieur d'évacuation, lequel est moins gourmand en électricité et est en outre le plus économique à l'achat.

Un locataire averti en vaut deux !